

Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Arthabaska Un bon plan, mais est-ce que ça sera suffisant ?

Drummondville, 21 mai 2015 – Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a participé cette semaine à la consultation publique organisée par la MRC d'Arthabaska sur le projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé de la MRC.

De manière générale, le CRECQ considère que le plan d'action du PGMR comporte de nombreuses mesures pertinentes pour augmenter le taux de récupération des matières résiduelles générées dans la MRC d'Arthabaska.

Il y a plusieurs constats intéressants, notamment :

- Une volonté de dépasser les objectifs de recyclage ou de valorisation de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ;
- Pour les résidus du secteur résidentiel, la MRC est proche des objectifs de la politique québécoise. Cette performance n'empêche pas la MRC de prévoir plusieurs mesures intéressantes en matière d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) ;
- Un plan de mesures de suivi et de surveillance du PGMR permettant de bien suivre l'évolution des performances ;

Les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles sont toutefois assez ambitieux. C'est pourquoi le CRECQ a recommandé quelques pistes d'amélioration pour favoriser l'atteinte de ces objectifs :

- Envisager des mesures incitatives, et éventuellement coercitives, pour obtenir des résultats qui permettent de briser le plafonnement qui succède inévitablement à toute campagne de sensibilisation;
- Bonifier les actions visant la récupération des matières recyclables et le détournement des matières putrescibles du secteur des industries, commerces et institutions (ICI).

Il est possible de consulter le mémoire déposé sur le site Internet du CRECQ au www.crecq.qc.ca.

Pour information :

Isabelle Bonsant, directrice

Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

819-475-1048, poste 210

info@crecq.qc.ca

À propos du CRECQ

Le Conseil régional du Centre-du-Québec (CRECQ) est un organisme reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement au Centre-du-Québec. Le CRECQ travaille en concertation avec plusieurs intervenants dans le but de promouvoir la protection et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable.